

DECISION N° 39/23 /MINESEC DU 31 JAN 2023

portant nomination de responsables à titre intérimaire dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu la Constitution ;
 - Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
 - Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
 - Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 ;
- Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature de la présente décision, nommés à titre intérimaire aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires :

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'EXTREME-NORD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU LOGONE-ET-CHARI

CES DE HILE-ALIFA

Directeur par intérim : Monsieur **MBASSA A ZOM Landry**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **692 980-X**, précédemment en service dans le même établissement, en remplacement de Monsieur **ABAKAR MEI MAHAMAT**, appelé à d'autres fonctions.

CES D'AJAINE

Directeur par intérim : Monsieur **YOUSOUF DJIGUINA**, Professeur Contractuel, matricule **783 447-J**, précédemment en service dans le même établissement, poste vacant.



DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-SAVA

CES DE MAYO-PLATA

Directeur par intérim : Monsieur **NGWAFE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **595 547-A**, précédemment Censeur au Lycée de Doukoula, en remplacement de Monsieur BELBARA, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-TSANAGA

CES DE DANIGUE

Directeur par intérim : Monsieur **TAOGA Théodore**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **622 187-Q**, précédemment censeur au Lycée Bilingue de Touloum, en remplacement de Monsieur HANGBE Francois GONBYANNE, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU NORD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA BENOUE

CES DE MAYAMI

Directeur par intérim : Monsieur **YAMNTIE MANASSE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **552 605-U**, précédemment Censeur au Lycée de Bibemi, en remplacement de Monsieur KOCHIAKE BOSSERA, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-LOUTI

CES BILINGUE DE BOSSOUM

Directeur par intérim : Monsieur **KALTOUMI MANA**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **R-013 145**, précédemment Surveillant Général au Lycée Bilingue de Kolléré-Garoua, poste vacant.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU NORD-OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU BUI

CES DE BUH

Directeur par intérim : Monsieur **LAFEN Ernest KONGNSO**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **583 715-Q**, précédemment censeur au Lycée d'Elak Oku, poste vacant.



CES DE KOVKI

Directeur par intérim : Monsieur **NSAH Winifred YENSIH**, Professeur des Collèges d'Enseignement Secondaire Général, matricule **651 517-M**, précédemment Surveillant Général au CES Bilingue de LIP, en remplacement de Monsieur BONGWONG Cyprain, appelé à d'autres fonctions.

CES DE KUVLU

Directeur par intérim : Monsieur **TATA Ernest NSUH**, Professeur des Collèges d'Enseignement Secondaire Général, matricule **759 944-M**, précédemment Surveillant Général au CES de Ngemsiba, en remplacement de Monsieur DZELABONG Evans.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU DONGA MANTUNG

CES DE KUTA

Directeur par intérim : Monsieur **Humphrey KONGNYU NFOR**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **585 204-T**, précédemment Censeur au Lycée de Funfuka, en remplacement de Monsieur ZEMKWE Gabriel.

CES DE GOM

Directeur par intérim : Monsieur **AYONG Gerald AMUNTUNG**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **613 487-C**, précédemment Surveillant Général au Lycée de NTUMBAW, en remplacement de Monsieur NZAKAME Evaritus, muté.

CES DE NZIBIE

Directeur par intérim : Monsieur **YONGLA Marcel FOLAVEN**, Professeur des Collèges d'Enseignement Secondaire Général, matricule **611 341-U**, précédemment Censeur au Lycée de BINKA, en remplacement de Monsieur NGALA Emmanuel KANJO, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MENCHUM

CES DE MODELE

Directeur par intérim : Monsieur **KUDI Chrisantus OTEH**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **685 312-W**, précédemment Censeur au Lycée Technique de Benakuma, en remplacement de Monsieur NUHU MUSA, appelé à d'autres fonctions.



DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MOMO

CES DE NGWO

Directeur par intérim : Monsieur **PENN Cletus TITA**, Professeur des Collèges d'Enseignement Secondaire Général, matricule **759 244-C**, précédemment Surveillant Général au Lycée Bilingue de Toula Dzong, en remplacement de Monsieur NDUM Joseph, appelé à d'autres fonctions.

CES D'AZEM

Directeur par intérim : Monsieur **NFOR Valentine TABIR**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **548 449-L**, précédemment Censeur au Lycée Bilingue de Babessi, en remplacement de Monsieur FONJONG Ernest BAH, appelé à d'autres fonctions.

CES DE NGAMUNGUH

Directeur par intérim : Monsieur **AKUM Joseph NJOH**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **591 580-M**, précédemment Censeur au Lycée de Mbiplah, en remplacement de madame TARKE née Rose NUNG, décédée.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU HAUT-NKAM

CES DE BATCHA

Directeur par intérim : Madame **DONGMO Marie Chantale épouse KEUDEM**, Conseiller Principal d'Orientation, matricule **573 728-Z**, précédemment censeur au Lycée de Kekem, en remplacement de Monsieur YOUMBI Basile, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NOUN

CES DE MAPOU-NJIPOUTE

Directeur par intérim : Monsieur **MBOUOMBOUE Rene**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **568 360-C**, précédemment censeur au Lycée de Matoufa, en remplacement de Monsieur NJOYA OUSMANOU, appelé à d'autres fonctions.



CES DE MANBOUONKOU

Directeur par intérim : Monsieur **BIAYI YANKE Ferdinand**, Professeur des Collèges d'Enseignement Secondaire Général, matricule **689 594-M**, précédemment censeur au Lycée Bilingue de Mbouda Rural, en remplacement de Monsieur **POUOMBOU METEYO valentin**, décédé.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU SUD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MVILA

CES D'ENDENGUE

Directeur par intérim : Monsieur **METOUGUENA Alfred Herve**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **584 743-S**, précédemment en service dans le même établissement, en poste.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU SUD-OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU FAKO

CES D'OWE ROAD MUYUKA

Directeur par intérim : Madame **NJANJO THECLA ANYONGO MUKETE**, Professeur des Collèges d'Enseignement Secondaire Général, matricule **D-016 437**, précédemment Surveillant Général au CES de Dibanda, en remplacement de Monsieur **Paul NJIE WUMA**, appelé à d'autres fonctions.

CES DE LIONGO BUEA

Directeur par intérim : Madame **KOGGE NDILLE née Juliet EFOSI EKALI**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **650 778-B**, précédemment Censeur au Lycée Bilingue de Molyko Buea, en remplacement de Monsieur **NORBERT NKAFU FOMENKY**, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU LEBIALEM

CES DE NKONG

Directeur par intérim : Monsieur **ABUFO Cletus MBESEHA**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **582 096-Q**, précédemment en service à la Délégation départementale du Lebiallem, en remplacement de Monsieur **EKINDE Peter EPIE**.



DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NDIAN

CES DE KUMBE BALUE

Directeur par intérim : Monsieur **USIM Henry ANJEH**, Professeur des Collèges d'Enseignement Secondaire Général, matricule **612 751-M**, précédemment Censeur au Lycée Bilingue d'Isangele, en remplacement de Monsieur EYONG Frederick EYONG, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

CES DE BONJI BALUE

Directeur par intérim : Monsieur **MBAMENE MOLEKE ITOE OMEGA**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **717 464-E**, précédemment en service au Lycée de Bolifamba Miles 16, en remplacement de Monsieur ENONGENE Andrew KANG, décédé.

CES D'EKON II

Directeur par intérim : Madame **ORUME née Paula NDATAKE BAKATI**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **613 903-R**, précédemment Surveillant Général au Lycée Bilingue de Mundemba, en remplacement de Madame EPIE Claude-Anna ALOBWEDE, décédée.

Article 2.- En dehors des tâches qui leur sont dévolues par les textes réglementaires en vigueur, les intéressés sont soumis à l'obligation de dispenser six (06) heures hebdomadaires d'enseignement.

Article 3.- Les Délégués Régionaux des Enseignements Secondaires ainsi que les Délégués Départementaux concernés, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application de la présente décision qui sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

Yaoundé, le 3.1 JAN 2023

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

AMPLIATIONS

- MINESEC/CAB
- SEESSEN
- SG/DRH/DRES CONCERNÉES
- SDACL/INTÉRESSÉS
- ARCHIVES/CHRONO


NALOVA LYONGA, PH.D